

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

PROCÈS-VERBAL

Le 28 septembre 2024 à 13h

Au local 203 du Centre Lucien-Borne

Étaient présent.es :

1. Cynthia ARCHAMBAULT	2. Pierre-Hugo LAURIN
3. Marie-Pier ARCHAMBAULT	4. Élizabeth LE MAY
5. Mathieu BÉRUBÉ-LEMAY	6. Marie-Ève LUSSIER-LÉVESQUE
7. Angélica BOIES	8. Sylvane MORISSETTE
9. Geneviève BRETON	10. Aurélie MORNEAU
11. Julie DEMERS	12. Lise PAINCHAUD
13. Marie-Pier DESBIENS	14. Carl PAQUIN
15. Michaël DORÉ	16. Nicholas PAQUIN
17. Julien Fiset-FRADET	18. Marie-Claude PARÉ
19. Jacob FORTIN	20. Jennyfer PEDNAULT
21. Anne-Émilie FOURNIER	22. Jean-François PLANTE
23. Catherine GIRARD	24. Marie-Lou RATTÉ
25. André HÉNAULT	26. Claudel RIVEST
27. Justin HOULE	28. Noémie RIVEST-HÉNAULT
29. Diane LABERGE	30. Annie ROY
31. Denis LANDRY	32. Frédéric VERGE
33. Katerina LANDRY	34. Michel VERGE
35. Richard LANDRY	36. Cédrick VERNER

Total : 36

Étaient aussi présent.es :

- Jean-François F. Lessard, directeur général et artistique
- Marie Magne, adjointe à l'administration et aux communications
- Jean-Nicolas Marquis-Gagnon, responsable des ateliers
- Elizabeth Plourde, directrice de l'administration et du financement public

1. Mot de bienvenue du directeur

En l'absence de Kevin Auch, président du conseil d'administration, Jean-François F. Lessard souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il confirme que le quorum de 10 membres est en règle et que l'on peut commencer. L'assemblée débute à 13h11.

2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée

La candidature de Diane Laberge à la présidence est proposée par Jean-François Plante, appuyée par Aurélie Morneau.

La candidature d'Elizabeth Plourde au secrétariat est proposée par Nicholas Paquin, appuyée par Katerina Landry

La proposition conjointe est adoptée à l'unanimité (résolution 2024-09-28-290)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La proposition d'ordre du jour est lue par Diane Laberge. Katerina Landry en propose l'adoption, appuyée par Julie Demers.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (résolution 2024-09-28-291)

4. Lecture, adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 septembre 2023 et suivis

Diane Laberge invite Jean-François F. Lessard à faire la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale de la corporation. Au terme de la lecture, il demande s'il y a des questions ou des commentaires concernant le document.

Mathieu Bérubé-Lemay propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 septembre 2023, appuyé par Nicholas Paquin.

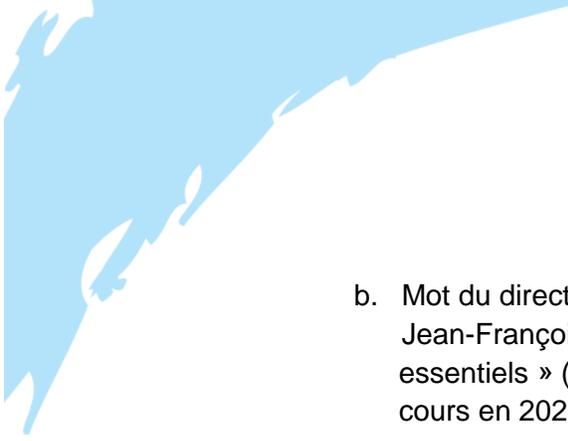
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (résolution 2024-09-28-292)

5. Présentation du rapport d'activités 2023-2024

Jean-François F. Lessard remercie Marie-Ève Lussier-Lévesque et la félicite pour le travail accompli sur le rapport annuel 2023-2024.

a. Mot du président et survol des travaux du CA

Jean-François F. Lessard invite les membres de l'Assemblée à lire le mot de Kevin Auch, de même qu'à consulter la page 5 pour de plus amples renseignements sur les travaux du conseil d'administration tout au long de l'année 2023-2024.

- 
- b. Mot du directeur artistique et survol des activités réalisées
Jean-François F. Lessard fait la lecture intégrale de son texte intitulé « Partenaires essentiels » (page 3) et fait le tour des productions professionnelles qui ont eu cours en 2023-2024 (*Le Problème avec moi* et *Pour faire danser novembre*).
 - c. Mot du responsable des ateliers
Jean-Nicolas Marquis-Gagnon fait la lecture intégrale de son texte intitulé « De nouveaux horizons » (page 9) et termine son intervention en remerciant Julie Pichette qui fut pour lui une précieuse collaboratrice ces dernières années.
 - d. Mot de la directrice de l'administration et du financement
Elizabeth Plourde prend la parole pour lire son texte intitulé « Des moyens à la hauteur des ambitions (page 18).
 - e. Questions et commentaires de l'Assemblée
 - Denis Landry souhaiterait avoir accès à plus de liens URL vers des captations vidéo des productions d'Entr'actes. On l'invite à consulter l'infolettre et à se rendre sur le site web d'Entr'actes. Un lien vers le court-métrage *Les Féeries mécaniques* (Entr'actes/MNBAQ/L'Arche) sera disponible sous peu.

Les membres de l'Assemblée félicitent Marie-Ève Lussier-Lévesque et le personnel du bureau pour la réalisation du rapport annuel 2023-2024.

6. Présentations des états financiers 2023-2024

- a. Résultats et évolution des actifs
Jean-François F. Lessard présente des états financiers 2023-2024 comportant une insuffisance des produits sur les charges de 50 363 \$. L'évolution des actifs nets de la corporation présente donc un déficit accumulé de 34 290 \$ pour l'année qui se termine. Jean-François F. Lessard signale que la corporation aurait souhaité présenter un actif positif, mais que la présente situation financière d'Entr'actes n'est pas non plus catastrophique. Richard Landry, trésorier, ajoute que selon les prévisions du conseil d'administration, le déficit accumulé sera certainement épongé d'ici 6 mois.
- b. Survol des tableaux des produits et des charges
Subdivisés en trois grandes catégories (« volet artistique – productions », « volet artistique – ateliers » et « volet administratif »), les produits s'élèvent à 429 771 \$. Les charges, subdivisées quant à elles en quatre catégories (« volet artistique –

productions », « volet artistique – ateliers », « volet administratif » et « communications et marketing »), s'élèvent à 480 134 \$.

c. Proportion de revenus et de dépenses

La ventilation des revenus se présente comme suit : 12% de subventions fédérales, 57% de subventions provinciales, 8% de subventions municipales, 20% de revenus autonomes et 3% de dons et commandites.

Les dépenses se déclinent comme suit : 25% sont associées aux ateliers de formation, 28% sont dévolues aux productions professionnelles. 28% relèvent de l'administration et 19% sont imputables aux communications.

d. Questions et commentaires de l'Assemblée

Marie-Ève Lussier-Lévesque demande qu'on lui explique l'écart qui existe sur le plan des «salaires et avantages sociaux» entre 2023 et 2024 au tableau F – Charges – Volet administratif. Jean-François F. Lessard explique qu'il y a une baisse au tableau F, mais une hausse au tableau G – Charges – Volet communications et marketing. Cela, ajouté au roulement d'employés et à la migration de poste d'une employée, explique l'écart.

Dans la mesure où il revient au conseil d'administration – et non à l'assemblée générale des membres – d'adopter les états financiers vérifiés, l'assemblée se limite à recevoir les états financiers tels qu'adoptés par le conseil.

7. Nomination d'une firme de vérification comptable pour 2024-2025

Après avoir comparé les services comptables de plusieurs firmes comptables spécialisées OBNL, Elizabeth Plourde recommande la reconduction du mandat de Gariépy, Gravel, Larouche et Blouin. La firme GGLB exige des honoraires acceptables (4 584\$ comparé à une fourchette qui s'étale de 5 000\$ à 7 500\$) et s'affaire à répondre à toutes les questions de la direction administrative à l'égard des règles comptables, de la gouvernance et des exigences gouvernementales en matière de gestion d'OBNL.

Jean-François Plante propose que l'on reconduise le mandat de GGLB. La proposition est secondée par Geneviève Breton et adoptée à l'unanimité (résolution 2024-09-28-293)

8. Orientations 2024-2025

- a. Présentation des orientations 2024-2025
- Ateliers de formation



Jean-François F. Lessard rassure les membres présent.es : la fondation du projet Ancrage ne met pas en péril la tenue des ateliers réguliers du samedi qui seront maintenus. Il prend le temps d'expliquer les raisons derrière la rotation des enseignants en lien avec la saison 2024-2025.

Il rappelle que le projet Cérébro est toujours actif. Cette année, le principal atelier sur mesure sera réalisé en partenariat avec le Centre de parrainage civique de Québec.

- Productions professionnelles

Jean-François F. Lessard informe l'Assemblée que la production *Pour faire danser novembre* (PFDN) se cherche toujours une niche de diffusion, le PÉRISCOPE n'ayant pas confirmé la programmation du spectacle dans la saison 2025-2026.

Entr'actes souhaite reprendre *Le Problème avec moi* (Le PAM). On vise Montréal et Ottawa, notamment.

On explore encore les formules adéquates pour présenter la pièce courte *Défendre son territoire*.

- Questions et commentaires

Une réflexion de fond est à mener concernant la question de la diffusion à Entr'actes. À ce jour, il y a trop d'incertitude. Serait-il temps qu'Entr'actes prenne le contrôle de ses propres mécanismes de diffusion de ses productions professionnelles ?

Nicholas Paquin s'informe des débouchés de la production *J'aimerais tomber*.

Jean-François F. Lessard lui répond qu'en l'absence de manifestations d'intérêt de la part des diffuseurs potentiels (PÉRISCOPE, Carrefour international de théâtre de Québec), le projet a été mis sur la glace indéfiniment.

b. 2025-2026 : Souhaits et suggestions de l'Assemblée ?

- Julie Demers signale qu'elle aimerait qu'on utilise systématiquement, dans les communications d'Entr'actes, le vrai nom de l'équipe d'improvisation : Les Indomptables (et non « l'équipe d'Entr'actes »).
- Katerina Landry demande si Ancrage risque de mettre en péril la tenue des productions professionnelles. On lui répond que non.
- Angélica Boies souhaite qu'Entr'actes développe une troupe de danse non compétitive. On lui rappelle qu'Entr'actes propose déjà deux types d'ateliers de danse (« Création scénique » et « Découverte »).

9. Projet Ancrage : avancées et développements

Jean-François F. Lessard prend la parole pour souligner les deux grandes avancées qu'a connu le projet Ancrage dans la dernière année :

- 1- Ancrage a trouvé son lieu adéquatement localisé, un bâtiment de trois étages dans le bâtiment Notre-Dame-de-Pitié qui se trouve en face de l'édifice Maison Mère-Mallet. En fonction des besoins du projet, Ancrage ne souhaite louer que deux de ces trois étages (plan A, ambitieux et plus onéreux), voire un seul (plan B, modeste et plus économique) si le financement n'est pas au rendez-vous. La mise aux normes du bâtiment est déjà commencée (on entrevoit une fin de chantier au début de l'été, pour une installation dans les murs en septembre 2025). L'achat du lieu n'est pas envisageable. On prévoit une location à long terme.
- 2- Le programme pédagogique d'Ancrage est en voie de se concrétiser. On imagine un parcours de quatre ou cinq ans, à temps partiel, pour une seule cohorte à la fois.

Sur le plan du financement, on est arrivé au moment où il nous faut solliciter des partenaires pour nous soutenir dans l'implantation du projet (Fondation Sandra et Alain Bouchard, Saputo, Fondation Famille Jules-Dallaire, etc.).

Sur le plan de la logistique, on prévoit tenir une rencontre d'organisation fin octobre / début novembre avec de potentiels élèves d'Ancrage. À ce moment, on formera un comité qui aura pour mandat d'affiner le programme pédagogique amorcé par Jean-Nicolas Marquis-Gagnon qui sera, si tout se passe comme prévu, directeur de la formation d'Ancrage.

Jean-Nicolas Marquis-Gagnon présente le programme pédagogique envisagé (liste des cours). Il précise qu'Entr'actes travaille déjà avec le Centre Louis-Jolliet et le Conservatoire d'art dramatique de Québec pour préciser le contenu des cours. Il ajoute qu'on vise l'implantation d'un programme complet dès l'automne prochain. Jean-François F. Lessard précise qu'il existe plusieurs modèles de centre de formation partout à travers le monde (certains se présentent en intensif de 35h/semaine sur trois ans). Il conclut en précisant que le cursus envisagé inclut des cours destinés à implanter de saines habitudes de vie chez les élèves.

Julie Demers demande si les participant.es désireux de suivre certains cours (ex : écriture dramatique) à Ancrage de façon ponctuelle sans y être élève régulier.ère pourront le faire. On lui répond que cette option sera envisagée. Les participant.es désireux.ses d'en savoir plus sur les avancées du projet Ancrage sont invité.es à assister à la rencontre d'organisation.

10. Conseil d'administration – Élections

- a. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection

La candidature conjointe de Diane Laberge à la présidence et d'Elizabeth Plourde au secrétariat est proposée par Nicholas Paquin, appuyée par Mathieu Bérubé-Lemay.

La proposition conjointe est adoptée à l'unanimité (résolution 2024-09-28-294)

Jean-François F. Lessard rappelle que, selon ses règlements généraux, l'assemblée n'accepte pas les candidatures spontanées. Il signale aussi que le nombre d'administrateurs siégeant au conseil d'administration d'Entr'actes est de minimum 7, maximum 9, et qu'au besoin, le conseil d'administration peut coopter des membres dans le cas où le conseil n'atteignait pas le seuil minimal d'administrateurs.

- b. Mandats terminés : Kevin Auch et Thomas Langlois. Tous deux souhaitent mettre un terme à leur mandat respectif.
- c. Mandats qui se poursuivent : Richard Landry, Anne-Émilie Fournier, Diane Laberge, Jessika Munger, Marie-Claude Paré et Jean-François Plante.
- d. Acceptation des candidatures par proposition et appui.
Pierre-Hugo Laurin propose la candidature de Julie Demers, appuyé par Nicholas Paquin.

La proposition est adoptée à l'unanimité (résolution 2024-09-28-295)

11. Pause

Les membres du conseil d'administration nouvellement nommés se réunissent pour prendre connaissance et signer la *Déclaration concernant les obligations des administrateurs et leurs inhabilités*.

12. Présentation des officiers de la corporation

Diane Laberge présente les membres du conseil d'administration ainsi que les postes occupés par les membres de l'exécutif :



Présidente : Diane Laberge	Vice-présidente : Marie-Claude Paré
Trésorier : Richard Landry	Secrétaire : à déterminer
Administrateur : Julie Demers	Administratrice : Anne-Émilie Fournier
Administratrice : Jessika Munger	Administrateur : Jean-François Plante

Elizabeth Le May propose qu'une motion de félicitations des élus soit inscrite au procès-verbal.

13. Questions diverses

Pierre-Hugo Laurin se demande où sont les complices dans les ateliers de formation. Jean-François F. Lessard partage les difficultés associées au recrutement des complices (et précise qu'il en va de même pour les administrateurs). Jean-Nicolas Marquis-Gagnon ajoute que ce qui est demandé aux complices à Entr'actes est particulièrement demandant (plus de 70 heures de travail bénévole). Les efforts de recrutement sont inversement proportionnels aux résultats. Il ajoute qu'on a surtout besoin de complices en Initiation aux arts de la scène.

Julie Demers propose qu'on se tourne vers des bénévoles adultes (ex : Club Rotary, Lions) pour les événements ponctuels.

14. Levée de l'Assemblée

Diane Laberge remercie les membres de l'Assemblée de leur présence.

À 15h43, Katerina Landry propose la levée de l'assemblée, appuyé par Marie-Ève Lussier-Lévesque.

La levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité (résolution 2024-09-28-289)

Signé à Québec

Diane Laberge
Présidente

Elizabeth Plourde
Secrétaire

Date

Date